



LIGUE DE TIR DE FRANCHE COMTÉ

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Le vendredi 1^{er} octobre 2021 à 18h30

au Restaurant "Le Saint Géran" - 33, Rue Nicolas BRUAND – 25000 Besançon

Le vendredi 1^{er} octobre 2021, à 18h30, les membres du Comité Directeur de la Ligue de Tir de Franche-Comté se sont réunis au Restaurant "Le Saint Géran" – 33 rue Nicolas BRUAND, sur convocation écrite (courriel) de la Secrétaire Générale, Mme Catherine DEMOLY.

Cette réunion est présidée par M. Jean VIEILLE-PETIT, Président de la Ligue Régionale de Tir de Franche-Comté.

Présent(e)s : Thierry BAUGEY, Catherine DEMOLY, Michel HINTZY, Roland KELLER, Pascal MILLET, Olivier ROUSSELET, Mesut KARSILAYAN, Aline BLANC, Cyril GUILLEREY, Serge SUIF, Fernand PACHECO, Serge SUIF, Olivier THEULIN, Jean VIEILLE-PETIT, Pierre VIVIER, Éric METTEY.

Excusé(e)s : Carlos DOS SANTOS, Bernadette PONTET, Jacques PRUNIAUX, Jacques LAUNAY.

Le Président ouvre la séance à 18h35 et, le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer sur l'ordre du jour tel que décrit sur la convocation adressée à l'ensemble de ses membres :

- 1. Lancement de la saison sportive 2021 / 2022**
- 2. Aides aux clubs :**
- 3. Préparation de l'A.G du 07 novembre 2021 et détermination de l'ordre du jour**
- 4. Questions diverses**

1. Lancement de la saison sportive 2021 :

Réunion de la CGS : salle de Noirefontaine – 21 août 2021. 3 nouveaux Présidents de Comités départementaux étaient présents. Rédaction du calendrier des compétitions sportives en accord avec les départements et s'appuyant sur la contrainte de date des Championnats de France à Besançon, du 14 au 19 février 2022.

La prochaine réunion se tiendra à la Maison pour Tous de Pont de Roide.

2. Aides aux clubs : bilan 2020/2021 et modalités de reconduction :

Michel HINTZY présente l'état des dépenses : 58 113,17 € versés (pour 37 374 € versés l'année précédente). La facture acquittée de l'achat des cibles pour le club de Plancher-Bas est toujours en attente. Sans retour de ce document de leur part, ils devront rembourser la somme avancée.

Reconduction pour la saison 2021/2022 : il faut tenir compte du manque à gagner d'environ 90 000 € de licences pour cette nouvelle année.

Les aides sont reconduites à hauteur de 1 500 € maximum par club et par an. Il sera rappelé aux clubs que leur présence à l'AG de la Ligue sera obligatoire s'ils souhaitent bénéficier de l'aide de la Ligue.

Les mêmes types de matériel seront éligibles, à l'exception des éléments de protection sanitaire (liés au COVID).

Dans la liste des matériels éligibles, on peut ajouter : achat de matériel de préparation physique et technique, d'aide à la préparation de compétition. Une liste fixe sera éditée en collaboration avec le RFL. Les clubs peuvent également demander une aide pour les équipements spécifiques à la pratique para-tir. La date limite de dépôt des demandes d'aide est fixée au 31 mai 2022.

- **Examen et bilan des dossiers en cours :**

Pas encore de dossiers en cours.

3. Préparation de l'AG du 07 novembre 2021 et détermination de l'ordre du jour :

Elle aura lieu dans le Jura, au Mont Roland à Sampans près de Dole.

Budget :

- 6 € par personne pour le café d'accueil
- 37 € tout compris par personne, pour 100 personnes environ

Menu choisi :

- Apéritif kir cassis
- Croûte aux champignons
- Souricette de porc, jus au piment doux
- Tarte aux pommes
- Vin en bouteille, café, thé, infusions

Prévoir quelques assiettes de paleron de veau pour les personnes ne souhaitant pas consommer de porc.

Envoi des convocations, du pouvoir, des inscriptions au repas, avant le 7 octobre. 2 repas offerts par club (soit $2 \times 37 \text{ €} = 74 \text{ €}$ de chèque de caution). Pas de limitation de présents à l'AG et au repas.

Joindre un chèque pour les repas supplémentaires.

Pierre prépare la convocation, le pouvoir et le bulletin de réservation des repas. Convocation pour 9h00 avec début de l'AG à 09h30 et pass sanitaire obligatoire.

La liste des personnes invitées sera préparée par Jean et Catherine.

Le diaporama powerpoint sera préparé par Catherine.

Le principe du vote électronique ne sera pas conduit pour cette année qui n'est pas électorale.

Ordre du jour de l'AG ordinaire :

- Rapport moral : Jean Vieille-Petit
- Rapport sportif : Fernand Pacheco
- Rapport financier : Michel Hintzy

Il faudra s'assurer que les clubs qui participent à l'AG sont bien à jour de leur cotisation.

Roland Keller se charge de passer la commande auprès du restaurateur et de mettre à jour régulièrement le nombre de convives présents.

Lors de l'AG, les affiches concernant les conditions d'assurance de la F.F.Tir seront distribuées aux clubs.

RV du Comité pour installer l'AG : à 8h00.

4. Questions diverses :

Cécile BALTER, Présidente de la Ligue de tir du Lyonnais, référente Bench Rest, souhaite faire un état des lieux de la discipline et nous demande de désigner un responsable Bench Rest : Cyril GUILLEREY.

Pascal MILLET a réalisé un inventaire du matériel de la Ligue. Des cibles 10mètres (et vitesse) sont entreposées dans un garage dont il faut payer la location (100 € / mois). Il y a peu de chances que ce matériel soit de nouveau utilisé car de plus en plus de clubs sont maintenant équipés de cibles électroniques pour l'organisation des compétitions départementales et régionales.

Lors de l'AG, on proposera aux clubs présents d'acheter ce matériel en fonction de modalités encore à définir. A minima sous forme de pack `tables, pieds, cibles, pour 2 postes de tir). Prix du set complet : entre 250 et 300 €.

Les cibles vitesse électriques : 400 €. La dépense est éligible à l'aide aux clubs de la Ligue.

Serge SUIF demande où sont les cibles SIUS auparavant stockées à Besançon. Ces cibles peuvent être arrivées à Morez ?

Les 4 boîtes de contrôle des armes sont à distribuer.

Ont déjà été données (25 et 90). Reste à faire passer les autres boîtes aux 2 autres départements (39 et 70).

Homologation des stands : Fernand Pacheco demande l'achat par la Ligue d'un télémètre à longue portée pour les longues distances (supérieures à 50m). Compter environ 500 à 600 €. La Ligue valide l'achat.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt les débats et lève la séance à 20h05.

Fait à Besançon, le 1^{er} octobre 2021

Le Président,

La Secrétaire Générale

Jean VIEILLE-PETIT



Jean Vieille Petit
Membre du Comité Directeur
Président de la ligue de Franche-Comté

Catherine DEMOLY

